

N° 328

# SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1966-1967

Annexe au procès-verbal de la séance du 27 juin 1967.

## PROJET DE LOI

MODIFIÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DEUXIÈME LECTURE  
*relatif aux événements de mer,*

TRANSMIS PAR

M. LE PREMIER MINISTRE

A

M. LE PRÉSIDENT DU SÉNAT

(Renvoyé à la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel,  
du Règlement et d'Administration générale.)

Le Premier Ministre.

Paris, le 24 juin 1967.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, le texte du projet de loi relatif aux événements de mer, modifié, en deuxième lecture, par l'Assemblée Nationale dans sa séance du 23 juin 1967.

Le Premier Ministre,

*Signé :* GEORGES POMPIDOU.

**Voir les numéros :**

**Sénat :** 1<sup>re</sup> lecture : 199, 217, 222 et In-8° 103 (1966-1967).

2<sup>e</sup> lecture : 247, 276 et In-8° 120 (1966-1967).

**Assemblée Nationale (3<sup>e</sup> législ.) :** 1<sup>re</sup> lecture : 138, 143 et In-8° 15.

2<sup>e</sup> lecture : 290, 322 et In-8° 42.

L'Assemblée Nationale a modifié, en deuxième lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

## CHAPITRE PREMIER

### **Abordage.**

.....

## CHAPITRE II

### **Assistance.**

.....

Art. 19.

..... Conforme .....

## CHAPITRE III

### **Des avaries.**

Art. 22.

Les avaries sont communes ou particulières.

A défaut de stipulations contraires des parties intéressées, elles sont réglées conformément aux dispositions ci-après.

L'option que dans un connaissement le transporteur se réserverait entre ces dispositions et toutes autres dispositions est réputée non écrite.

.....

Délibéré en séance publique, à Paris, le 23 juin 1967.

Le Président,

*Signé* : Jacques CHABAN-DELMAS.